



## Avenir de l'Europe: un espace européen de l'éducation pour 2025

Strasbourg, le 14 novembre 2017

**Alors que les discussions sur l'avenir de l'Europe vont bon train, la Commission européenne expose aujourd'hui sa vision quant à la façon dont nous pouvons créer un espace européen de l'éducation d'ici 2025.**

Les pistes formulées s'entendent en tant que contributions à la réunion des dirigeants de l'UE qui se déroulera à Göteborg le 17 novembre 2017, au cours de laquelle ils discuteront de l'avenir de l'éducation et de la culture. La Commission estime qu'il est dans l'intérêt de tous les États membres de tirer pleinement parti du potentiel que présentent l'éducation et la culture en tant que moteurs pour la création d'emplois, la croissance et l'équité sociale, ainsi qu'en tant que moyens d'expérimenter l'identité européenne dans toute sa diversité.

Jyrki **Katainen**, vice-président pour l'emploi, la croissance, l'investissement et la compétitivité, a déclaré ce qui suit: *«Le fait d'unir nos efforts permettrait à l'ensemble de l'Europe de façonner son avenir, de mieux aborder les défis auxquels elle est confrontée et de devenir plus résiliente. L'une des plus grandes réussites de l'Europe a été de jeter des ponts à travers notre continent grâce à la création d'un espace de libre circulation des travailleurs et des citoyens. Malgré tout, des obstacles continuent de freiner la mobilité dans le domaine de l'éducation. D'ici 2025, nous devrions vivre dans une Europe au sein de laquelle l'apprentissage, les études et la recherche ne sont pas entravés par les frontières, mais dans laquelle il est tout à fait normal d'étudier, d'apprendre et de travailler dans un autre État membre.»*

Tibor **Navracsics**, commissaire pour l'éducation, la culture, la jeunesse et le sport, a tenu les propos suivants: *«Alors que nous nous penchons sur l'avenir de l'Europe, nous devons nous doter d'un ordre du jour commun ambitieux quant à la manière dont nous pouvons tirer parti de la culture et de l'apprentissage pour promouvoir l'unité. L'éducation est la clé, car c'est elle qui nous arme des compétences dont nous avons besoin pour prendre part activement à nos sociétés de plus en plus complexes. C'est l'éducation qui nous aide à nous adapter à un monde en rapide mutation, à forger une identité européenne, à comprendre d'autres cultures, à acquérir les nouvelles compétences nécessaires dans une société mobile, multiculturelle et de plus en plus numérique.»*

Réunis à Rome en mars 2017, les [dirigeants européens se sont engagés](#) à créer une *«Union où les jeunes bénéficient du meilleur niveau d'éducation et de formation et peuvent étudier et trouver un emploi sur tout le continent»*. La Commission considère que l'éducation et la culture peuvent constituer l'une des pièces maîtresses de la solution aux défis que représentent une main-d'œuvre vieillissante, une numérisation continue, les besoins de compétences futurs, la nécessité de promouvoir l'esprit critique et l'éducation aux médias à une époque où les «faits alternatifs» et la désinformation peuvent proliférer en ligne, ainsi que la nécessité de favoriser un plus grand sentiment d'appartenance face au populisme et à la xénophobie.

Un espace européen de l'éducation devrait inclure les éléments suivants.

- [Des efforts visant à faire de la mobilité une réalité pour tous les citoyens](#): en se fondant sur les expériences positives du programme Erasmus + et du corps de solidarité européen et en augmentant leurs nombres de participants, ainsi qu'en créant une **carte d'étudiant de l'UE** afin de proposer une nouvelle façon conviviale de stocker des informations sur les résultats universitaires d'une personne.
- [La reconnaissance mutuelle des diplômes](#): en lançant un nouveau **«processus de la Sorbonne»**, s'appuyant sur le «processus de Bologne», afin de défricher le terrain en vue de la reconnaissance mutuelle des diplômes de l'enseignement supérieur et des diplômes de fin d'études secondaires ou équivalents.
- [Une plus grande coopération pour la conception des programmes d'études](#): en formulant des recommandations afin de veiller à ce que les systèmes éducatifs dispensent toutes les connaissances, aptitudes et compétences jugées essentielles dans le monde d'aujourd'hui.
- [L'amélioration de l'apprentissage des langues](#): en définissant un **nouveau critère de référence** visant à ce que tous les jeunes Européens achevant le deuxième cycle de l'enseignement

secondaire possèdent une bonne maîtrise de deux langues en plus de leur(s) langue(s) maternelle(s) d'ici 2025.

- [La promotion de l'apprentissage tout au long de la vie](#): en cherchant des points de convergence et en accroissant la part de personnes s'engageant à apprendre tout au long de leur vie, avec en ligne de mire **25 %** d'ici 2025.
- [L'intégration de l'innovation et des compétences numériques dans l'éducation](#): en encourageant la formation à l'innovation et au numérique et en préparant un nouveau **plan d'action en faveur de l'enseignement numérique**.
- [Le soutien aux enseignants](#): en multipliant le nombre d'enseignants participant au programme Erasmus + et au réseau eTwinning et en proposant des orientations stratégiques en matière de développement professionnel des enseignants et des chefs d'établissements scolaires.
- La [création d'un réseau d'universités européennes](#), de sorte que les universités européennes de classe mondiale puissent aisément travailler ensemble par-delà les frontières, de même que l'appui à la mise en place d'une [école de gouvernance européenne et transnationale](#).
- [L'investissement dans l'éducation](#): en se servant du Semestre européen pour appuyer les réformes structurelles visant à améliorer la politique en matière d'éducation, en recourant aux fonds de l'UE et aux [instruments d'investissement de l'UE](#) pour financer l'éducation et en définissant un critère de référence pour que les États membres **investissent 5 % de leur PIB dans l'éducation**.
- [La préservation du patrimoine culturel et la promotion d'un sentiment d'une identité et d'une culture européennes](#): en élaborant - dans le sillage de la dynamique insufflée par l'Année européenne du patrimoine culturel en 2018 - un **agenda européen de la culture** et en préparant une **recommandation du Conseil sur des valeurs communes, une éducation inclusive et la dimension européenne de l'enseignement**.
- En renforçant la dimension européenne d'**Euronews**, qui a été créée en 1993 par plusieurs organismes publics de radiodiffusion européens, dans le but de disposer d'une chaîne européenne proposant des informations indépendantes de haute qualité sous un angle de vue paneuropéen.

## Historique du dossier

La responsabilité quant aux politiques en matière d'éducation et de culture incombe en premier lieu aux États membres, aux niveaux national, régional et local. Toutefois, l'Union européenne a joué un rôle complémentaire de premier ordre au fil des ans, et ce a fortiori pour ce qui est des activités transfrontières. Par exemple, né il y a 30 ans, le programme Erasmus (Erasmus + depuis 2014) a permis à neuf millions de citoyens d'étudier, de se former, d'enseigner ou encore de travailler comme volontaires dans un autre pays.

Ces dix dernières années, l'Union européenne a également mis en place toute une série d'instruments non contraignants visant à épauler les États membres dans la conception de politiques nationales en matière d'éducation. Depuis 2000, les États membres coopèrent au titre du «cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation», qui fixe des objectifs et critères de référence communs.

En 2010, l'Union européenne s'est fixé deux objectifs en matière d'éducation dans le cadre de la stratégie «Europe 2020», qui a déjà débouché sur des progrès concrets. Le phénomène du décrochage scolaire a diminué, passant de 13,9 % en 2010 à 10,7 % en 2016, l'objectif étant de tomber à 10 % d'ici 2020. Par ailleurs, le taux de diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté, passant de 34 % en 2010 à 39,1 % en 2016, l'objectif étant de parvenir à 40 % d'ici 2020.

La Commission considère qu'il est désormais temps de passer à la vitesse supérieure en se fondant sur ces éléments de base.

Afin de guider cette réforme et de stimuler le débat dans un contexte où l'Europe se penche sur son avenir, le président Juncker a proposé, dans son discours sur l'état de l'Union du 13 septembre 2017, une [feuille de route pour une Union plus unie, plus forte et plus démocratique](#). La réunion prévue à Göteborg le 17 novembre 2017 donnera aux dirigeants l'occasion de discuter du renforcement de l'identité européenne par l'éducation et la culture.

## Pour en savoir plus

[Communication: Un espace européen de l'éducation pour 2025: renforcer l'identité européenne par l'éducation et la culture](#)

[Série de fiches d'information sur le renforcement de l'identité européenne par l'éducation et la culture](#)

[Note stratégique du Centre européen de stratégie politique \(CESP\) sur les dix tendances transformant l'éducation sous sa forme actuelle](#)

[Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2017 de la Commission: chiffres clés sur l'état des lieux dans les domaines de l'éducation et de la formation dans l'UE](#)

[#FutureOfEurope](#) [#EURoad2Sibiu](#)

IP/17/4521

Personnes de contact pour la presse:

[Natasha BERTAUD](#) (+32 2 296 74 56)

[Nathalie VANDYSTADT](#) (+32 2 296 70 83)

[Joseph WALDSTEIN](#) (+ 32 2 29 56184)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)